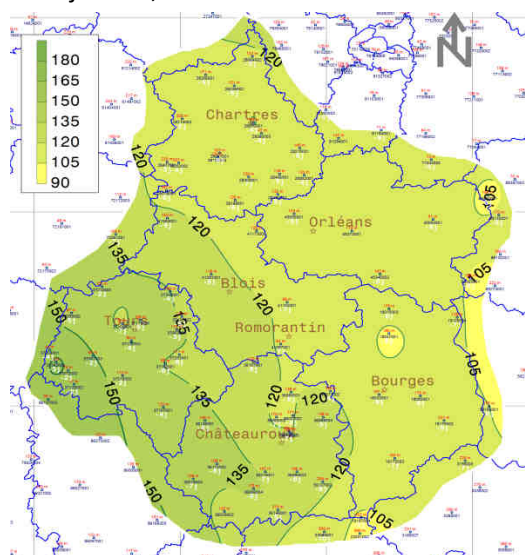


Des apports à prévoir pour la semaine prochaine dans les zones précoces de la région

Cumuls de température depuis le 1^{er} janvier, à la date du 5 février 2017



source : Météo France

La fertilisation azotée de la prairie à la sortie d'hiver doit permettre d'assurer l'alimentation de la plante du démarrage de la végétation jusqu'à sa première exploitation.

A cette époque compte tenu de la température du sol, la minéralisation de la matière organique ne permet pas d'assurer une alimentation en azote suffisante.

Le premier apport d'azote sur les prairies exploitées précocement, **en pâture ou fauche précoce (ensilage ou enrubannage)**, est le plus efficace entre 200 et 250 degrés jours cumulés à partir du 1^{er} janvier.

Les 200°Cj sont prévus entre le 17 et le 24 février sur la région.

Quand les 200 °C j seront-ils atteints chez vous?

Rendez-vous sur Date N°Prairie, outil Arvalis
www.datenprairie.arvalis-infos.fr

Quelle dose d'azote apporter ?

Le besoin de fertilisation azotée des prairies varie en fonction de la proportion de légumineuses et du nombre de coupes attendues. Selon la présence d'épandage d'engrais de ferme ou non, la fertilisation azotée complémentaire sera comprise entre 30 et 60 U d'azote pour les prairies avec une seule coupe et 70 à 100 U d'azote pour les deux coupes et plus. Au-delà de 60 U d'azote, l'apport est à fractionner avec les 2/3 du besoin annuel apporté pour la 1^{ère} coupe, le tiers complémentaire pour la 2^{ème} coupe.

Il faut donc tenir compte des besoins de la prairie et de l'azote déjà fourni. Calculez la dose d'azote minéral à apporter grâce à la méthode du bilan, expliquée sur

www.herbe-fourrages-centre.fr

Pour des apports efficaces d'engrais de ferme, visez :

- ✓ La sortie d'hiver et le printemps pour le lisier (20 à 25 m³/ha).
- ✓ L'automne et l'hiver pour les fumiers (15 à 20 t/ha) et fumiers compostés (8 à 12 t/ha). Sur les parcelles où vos animaux vont pâturer au printemps, apportez du fumier composté, ou qui a plus d'un an, et au moins 3 semaines avant l'introduction des animaux.

Raisonner l'azote sur les associations graminées-légumineuses

Si les légumineuses sont bien implantées et peu développées, on peut se contenter de réaliser un seul apport **entre 30 et 50 UN/ha** aux 200°C depuis le 1^{er} janvier.

Rappel : en zone vulnérable, les apports d'azote sur prairies doivent être notifiés dans **vos plan prévisionnel de fumure et votre cahier d'épandage**. Selon le **calendrier d'épandage** en vigueur en région Centre-Val de Loire, les apports de fumiers, lisiers et boues STEP sont autorisés sur prairies de plus de six mois à partir du 15 janvier, et l'engrais minéral à partir du 1^{er} février. Pour les **MAE**, vérifiez également les contraintes du cahier des charges.

Retrouvez vos conseillers sur
<http://www.herbe-fourrages-centre.fr>